

Procès Verbal du Conseil d'Ecole du Mardi 5 février 2013

Présents

Représentants de la Municipalité : M. MICHAUD, M. LAFON, M. COUTABLE, Mme MOLIA, Mme LAJOUX,

Représentants des parents d'élèves FCPE : titulaires : Mme VAUTIER, Mme TRAQ, suppléante : Mme LOISON

Représentants des parents d'élèves APE : titulaires : Mme PASQUET, Mme CHARTIER, Mme CHAMBON, Mme BITAILLOU, Mme LOUVEAU

Equipe enseignante : Mme TORTEREAU, Mme MARCHAIS, Mme TARASCOU, Mme DOSSEUR, Mme FOULONNEAU, Mme LEBORGNE, M. MATHIEU

DDEN : Mme TAPIN

Absents

Enseignantes : Mme LEVEQUE, Mme TABUTEAU

Excusée

IEN : Mme GOURIN

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2013/2014

<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	<i>Total</i>
30	38	39	35	35	177

La carte scolaire a confirmé la fermeture d'une classe pour la future rentrée scolaire. Le poste de Mme Tabuteau sera supprimé.

Après fermeture, la moyenne d'élèves par classe passera de 23,3 % (actuellement pour 8 classes) à 25,3 % (pour 7 classes).

2. Organisation rentrée 2013/2014

M. Mathieu, directeur de l'école, a rappelé les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires, engagée par le ministre de l'Education nationale, M. Peillon. Celle-ci prévoit une réorganisation de la semaine scolaire sur 4 jours ½ à partir de la rentrée 2013, à raison de 24 heures d'enseignement devant les élèves (5h30 d'enseignement / jour, 1h30 de pause méridienne préconisée et des activités pédagogiques complémentaires qui remplaceraient l'aide personnalisée).

Une dérogation peut être déposée par les municipalités qui le désirent pour un report à 2014. Le Directeur Académique, qui aimerait une uniformité départementale, a le pouvoir de valider ou non cette demande (décision donnée mi-avril).

M. Mathieu a signifié que l'équipe enseignante, ainsi que l'ensemble des directeurs des écoles de la commune, sont favorables à un report en 2014, afin d'avoir un temps de réflexion et de concertation avec les différents partenaires de l'école, ce qui permettrait de proposer aux élèves la journée scolaire la mieux adaptée.

M. Michaud, maire de Veigné, a précisé que le conseil municipal était favorable à un report en 2014, afin de pouvoir engager des réunions de février à juin de cette année, où chaque acteur de l'école pourra s'exprimer. Par ailleurs, le passage du périscolaire à la CCVI, depuis le 1^{er} janvier,

demande un temps de réflexion quant aux personnels qui pourraient être mis à disposition lors du temps périscolaire.

Les représentants de parents d'élèves précisent qu'un grand nombre de parents sont inquiets de la future organisation proposée du fait que celle-ci ne réduirait pas le temps passé à l'école pour une majorité d'enfants.

Pour Mme Tapin, DDEN, la future organisation du temps périscolaire risque de nuire à l'équité entre les élèves selon les communes.

A l'issue des échanges, un vote indicatif a été demandé par le directeur. Le conseil d'école a voté à l'unanimité le report à 2014.

3. Modification du calendrier scolaire

Il n'y aura pas classe le vendredi 10 mai (pont de l'Ascension). En contrepartie, les élèves travailleront le **mercredi 22 mai 2013**.

Rappel : Les vacances de Toussaint avaient été rallongées cette année de 2 jours. Les élèves auront classe le **mercredi 3 avril** et le **vendredi 5 juillet 2013**.

4. Registre Santé et Sécurité au Travail

Un Registre Santé et Sécurité au Travail est à disposition du personnel et des parents d'élèves. Le directeur est référent de ce registre qui est disponible dans son bureau.

Une affiche précisant les finalités de ce registre est visible sur les différents lieux d'affichage de l'école.

Peuvent y être notés des problèmes concernant des événements dangereux (accidentels ou santé), des risques dangereux et l'amélioration des conditions de travail. Chaque observation est notée sur le registre. Celle-ci est traitée par le directeur puis transmise à l'inspectrice de la circonscription.

5. Plan Particulier de Mise en Sécurité

Un exercice, mené par la municipalité et conjoint à toutes les écoles de la commune est prévu au mois de février.

6. Coopérative scolaire

L'APE a donné les sommes de 1 167 € (vente des photographies) et de 800 € (tombola des galettes des rois) afin de participer aux projets des différentes classes.

La FCPE fera prochainement un don (vente des bonshommes de la Saint-Nicolas).

7. Classes transplantées

Les enseignants des projets de classes transplantées remercient les parents d'élèves dans leur implication pour trouver des financements. Participation des familles : environ 50 € (CE1/CE2 + CE2) / 35 € (CM1/CM2 + CM2).

Des parents d'élèves des classes de Mme Dosseur et Foulonneau organiseront une après-midi Zumba le dimanche 5 mai afin de financer leur projet de classe transplantée.

8. Investissement informatique

Mme Molia a précisé que le conseil municipal a voté l'attribution d'un tableau numérique interactif (installation prévue dans la classe de Mme Leborgne) et d'un vidéoprojecteur. Compte tenu du coût du câblage, la dotation d'un deuxième tni pourrait être envisagée l'année prochaine.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement.

9. Travaux réalisés et travaux à réaliser

Les travaux se poursuivent avec le renouvellement des huisseries du couloir de l'étage pendant les grandes vacances. La clôture du terrain de billes sera remplacée prochainement.

10. Stationnement aux abords de l'école (fcpe / ape)

Les représentants de parents d'élèves ont fait remarquer que le stationnement sur le parking se faisait dans un grand désordre (stationnement gênant, vitesse excessive, non-respect du sens de circulation, incivilités, ...).

Monsieur le Maire a dit qu'il mettrait en place des contrôles, réalisés par la police municipale, dans les semaines à venir.

11. Restauration scolaire (ape)

Un manque de choix pour les dernières classes ainsi que des quantités trop justes ont été de nouveau évoqués. Mme Lajoux a répondu qu'il faudrait en discuter lors de la prochaine commission de restauration scolaire (mardi 9 avril-20h30-école des Gués).

12. Grange de la cour (ape)

Les parents d'élèves trouvent que la grange de la cour se détériore (murs et toiture). Monsieur le Maire a répondu que la toiture ne présentait pas de danger et qu'un projet de réhabilitation est envisagé mais que pour l'instant, il n'était pas à l'ordre du jour.

13. Kermesse de fin d'année (ape-fcpe)

M. Mathieu a précisé que pour cette année, une kermesse dans la forme des années précédentes serait à envisager (date retenue : vendredi 28 juin-16h30).

Date du prochain conseil d'école : jeudi 13 juin 2013 à 18h00

Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.

Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

la secrétaire de séance (FCPE),
Mme VAUTIER



le directeur,
M. MATHIEU

